

Cahier d'acteur

Confédération française
des travailleurs chrétiens (CFTC)



Pour notre avenir, mobilisons les énergies



Pour notre avenir, mobilisons les énergies

(Contribution de la CFTC au débat sur la transition énergétique)

Le Président de la République, lors de son discours d'ouverture de la Conférence environnementale, a fixé les grandes lignes d'une transition écologique, dont une transition énergétique menant la France dans les trente à cinquante prochaines années vers une évolution notable de son mix énergétique. Partant des engagements pris par la France dans le cadre « du paquet énergie climat » le Président s'est engagé à respecter le 20-20-20 et même à aller plus loin : - 60% à l'horizon 2040.

La CFTC soutient pleinement les mesures permettant à la France de s'inscrire de nouveau dans une politique environnementale déterminée, volontariste et lucide.

Pour nous, la question de la légitimité de la transition énergétique ne se pose pas, la seule question qui doit nous guider est : comment allons-nous la réaliser ? Cette transition est à la fois une nécessité et une opportunité. Cette transition doit permettre de répondre à long terme à un triple défi : crise économique mondiale, changement climatique, sécurité énergétique. Notre approche de la transition énergétique doit être sans tabou mais elle se doit aussi de respecter les principes de précaution sociale, sociétale et environnementale.

Ce débat national qui s'engage, la CFTC le réclame depuis de nombreuses années. L'ensemble des sujets traités doit être regardé sous différents angles.

- Le premier, c'est d'avoir la volonté de construire **une réelle traçabilité sociale et environnementale à l'usage des citoyens, des consommateurs, des entreprises, des investisseurs.**
- Le deuxième, que cela ne soit pas seulement un débat franco-français mais que nous élargissions notre vision en prenant compte de l'Europe et de ses réglementations. **Un des éléments de réussite de la transition énergétique c'est son inscription dans une démarche européenne globale.** Au moment où les observateurs s'accordent sur la panne de projets européens, la transition énergétique partagée peut donner un réel élan collectif (penser global, agir local).
La CFTC rappelle l'intérêt d'un marché intérieur de l'énergie sur le **modèle de la CECA ou de la PAC.**
- Le troisième est l'emploi. Le sommet social des 9 et 10 juillet 2012 est, pour nous, lié à la conférence environnementale. Les sujets sont transverses et l'emploi doit être une priorité.
- Le réseau : aucune transition n'est possible sans un réseau ayant la capacité d'absorber le mix énergétique.

La transition énergétique, c'est aussi s'intéresser fortement à la problématique de la Recherche et Développement et des moyens associés. Cela passe par un soutien public et un encouragement fort des investissements privés.

Enfin, même si **la CFTC considère que seul un consensus très large recueilli auprès de nos concitoyens permettra de modifier les comportements et la culture de notre pays, ce débat ne doit pas être l'occasion de recueillir et d'additionner tous les avis de l'ensemble des organisations présentes. Au contraire il doit garder comme objectif de permettre à notre pays de faire face à des défis climatiques et énergétiques** sans précédent. Nous devons partager l'idée que la lutte contre le réchauffement climatique est non seulement une cause planétaire, européenne, nationale mais aussi qu'elle peut être le levier d'un nouveau modèle de croissance à la fois intelligent, durable et solidaire tels que définis dans la feuille de route de la transition énergétique.

Evitons l'écueil d'une liste à la Prévert, d'engagements ou de recommandations qui nuiraient au cadre de cohérence nécessaire à l'élaboration de la loi de programmation prévue à l'automne 2013. En conséquence la CFTC considère qu'il est impératif que ce conseil du débat sur la transition énergétique se dote d'un mode de décision qui peut passer en certaines occasions par un vote.

Les choix du Conseil National du débat sur la transition énergétique doivent être portés sur l'ensemble du territoire national avec une grande pédagogie pour que chacun prenne conscience des enjeux. En tout état de cause la recherche d'un compromis a minima ne répondra pas à l'urgence de la situation et aux enjeux, à l'exemple du Grenelle de l'Environnement.

Un seul dogme a toujours animé la CFTC « la recherche du bien commun ». Les choix, les propositions, les évolutions, doivent être au service de tous et motivé par l'avenir que nous voulons offrir aux générations futures.

Un des éléments clé de réussite de la transition repose sur le choix du modèle de gouvernance. Pour la CFTC, ce modèle doit être au centre de l'intérêt général et ne peut en aucun cas être au service d'intérêts particuliers. Il en va tout d'abord de la crédibilité de cette transition. Les investissements sont particulièrement lourds. Les schémas d'organisation sont à l'image d'un territoire, d'une région, d'un pays, d'un continent (Europe). Le débat du Conseil National, dans toutes ses composantes, devra permettre l'élaboration de Loi de programmation et ainsi relever un véritable défi démocratique, la parole restant in fine aux parlements.

L'impulsion devra être orchestrée au plus haut sommet de l'Etat. Le gouvernement et la représentation nationale resteront souverains.

En effet, une gouvernance nationale est le seul cadre qui garantit l'égalité des citoyens face au défi énergétique. Cependant, il est bien évident que chaque région et département auront un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la nouvelle politique.

Pour constituer un mix énergétique, il faut avoir à l'esprit que les choix en la matière auront des répercussions durables pour notre pays. Les investissements à réaliser sont tels qu'il faut réfléchir sur les aspects techniques, sociaux, économiques et sur la capacité de la population à intégrer de tels enjeux et en accepter les conséquences.

La réalité du mix aujourd'hui : les énergies fossiles représentent environ 70% en énergie finale, le nucléaire : 18% des besoins en énergie finale, les ENR : 12% en énergie finale. Face à cette situation, si l'enjeu reste bel et bien de mener une politique dé-carbonée, le premier élément que l'on doit intégrer est la problématique des transports. Il faut réfléchir concrètement à de nouveaux schémas de transport, à des alternatives technologiques matures et mettre en place une R&D volontariste. Jean-Marc AYRAULT, lors de sa conclusion de la Conférence environnementale, citait par exemple, une voiture consommant 2 litres aux 100 kilomètres. Les véhicules hybrides et les véhicules électriques peuvent aussi répondre à ces évolutions.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire (énergie répondant au cahier des charges d'une énergie dé-carbonée) le Président de la République annonce une sortie progressive, celle-ci doit s'inscrire dans un calendrier clair avec un processus juridique et politique sécurisé. Dans le nucléaire, l'évolution technologique à l'horizon 2030 est de disposer d'un nucléaire économique dans la durée à la sûreté renforcée. Dans un nucléaire ramené à 50% à l'horizon 2025, il faut investir en sécurité sur les réacteurs génération II et poursuivre les programmes sur la génération III. La R&D doit être accentuée sur la génération IV (réacteur à neutron rapide au sodium).

L'hydraulique représente aujourd'hui 25 GW installés. Nous devons accentuer la R&D dans ce secteur, notamment sur les hydroliennes. **La France possède un vrai savoir-faire dans le domaine des barrages**, il faut continuer.

Les moulins à vent, comme le dit joliment Peter ALTMAIER (Ministre de l'Environnement allemand), sont aujourd'hui matures économiquement, avec des prix moyens au KW comparables au prix du marché européen. Après la phase de stagnation, il nous faut poursuivre les initiatives pour les développer davantage.

Le solaire doit être relancé. Aujourd'hui en difficulté, cette énergie n'est pas suffisamment mature économiquement. **Il appartient aussi de développer une vraie filière métier.** C'est un secteur qui pourrait être largement créateur d'emploi.

Charbon et gaz – Même si le principe de la transition est la baisse significative des énergies fossiles, **le gaz, voire le charbon, seront les énergies permettant cette transition. Nous parlons ici du gaz conventionnel.** Le charbon est et restera une énergie très présente, mondialement, elle couvre 40% des besoins en électricité.

Il faudra aussi réfléchir et agir sur l'existant : captage, stockage CO², utilisation par exemple du gaz de grisou.

D'un point de vue global les nouvelles technologies peuvent bouleverser nos choix actuels (stockage de l'électricité, batteries, captage...).

Quel que soit le choix du mix, le problème central reste le réseau de transport. Pour accompagner ces évolutions énergétiques, le réseau devra intégrer la problématique géographique car les lieux de consommation et les lieux de production ne seront pas forcément en proximité. Il faut se rappeler que le développement du nucléaire en France a été accompagné d'un effort d'investissement sur le réseau sans précédent. L'insertion de production de nouvelles technologies pose aussi le problème de l'acceptabilité du réseau (peut-il les absorber ?). **Il faudra adopter des mesures spécifiques au sein du réseau de transport pour l'accueil, le raccordement, l'observation, la prévision et enfin la commande de ces énergies. A cet égard, la mise en place d'un réseau piloté et intelligent est la clé de réussite d'une politique électrique sobre.** Du fait de l'interconnexion et des coûts importants de développement, une réflexion et une action à la maille de l'Europe nous paraît la plus pertinente. Le réseau s'inscrit aussi dans une demande temporelle et législative (approbation, autorisation), qu'il faut prendre en compte dès maintenant.

Efficacité et sobriété énergétique

A notre avis, nous devons mener de front ces deux conceptions aussi bien l'efficacité que la sobriété énergétiques. En effet, l'efficacité énergétique améliore la performance énergétique. Elle passe notamment par la filière du bâtiment en termes de rénovation des logements d'habitation et sur les choix du mode de chauffage. Les bâtiments publics ainsi que les entreprises sont aussi un véritable gisement d'économie d'énergie. Pour les bâtiments publics, l'état se doit de donner une large impulsion. Nous devons agir particulièrement pour ceux qui vivent une réelle précarité énergétique. Une moindre consommation d'énergie pour un même confort, tel est l'objectif que nous devons poursuivre. La sobriété énergétique consiste à réduire la consommation des services énergétiques en agissant sur nos besoins. L'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée. Ainsi une large réflexion doit être menée sur l'organisation de notre mode de vie, ainsi que sur nos changements de comportement.

Financement de la transition énergétique et fiscalité

Les circuits financiers doivent intégrer la transition énergétique avec, comme pilote privilégié, la Banque Publique d'Investissement. Nous soutenons cette proposition qui conduit à mettre en place une épargne populaire dédiée à cette transition.

Une taxation pollueur/payeur peut également contribuer à la fois à une prise de conscience globale mais aussi, pour partie, au financement de cette transition énergétique.

Nous pensons également qu'une fiscalité écologique est nécessaire mais qu'elle doit intégrer une réforme globale de la fiscalité dans notre pays.

Pour la CFTC cette transition énergétique est une absolue nécessité ainsi qu'une réelle opportunité. Nous ne pouvons pas échouer. L'énergie est vitale et nous devons mener avec détermination l'ensemble des chantiers bâtissant cette transition énergétique. Nous devons faire les bons choix sur le mix énergétique, sur les investissements nécessaires, sur les sources de financement, sur nos modes de vie.

Nous devons avoir à l'esprit que nous ne pourrions réussir sans intégrer nos voisins européens pour partager, créer, innover à une échelle garantissant la mise en œuvre dans la durée d'une politique préservant notre planète.

Ce défi, c'est maintenant, pour nous et les générations futures.

Paris, le 14 février 2013

Rédigé par Dominique VILLERS et Olivier PAULET, membres du Conseil National du débat sur la transition énergétique pour la Confédération CFTC.